

## Aide financière pour explorer les occasions d'affaires auprès de la Banque mondiale

Les petites et les moyennes entreprises canadiennes qui explorent les occasions d'affaires auprès de la Banque mondiale remportent un vif succès dans le domaine de la prestation de services de conseil. Toutefois, dans le domaine lucratif des biens et des travaux, le Canada n'a pas encore pleinement réalisé son potentiel. Une bonne compréhension de la garantie de soumission et de la garantie de bonne exécution nécessaires à tous les projets permet de mieux répondre aux exigences de la Banque mondiale. De plus, il existe des organisations et des programmes qui peuvent aider les entreprises canadiennes à obtenir ces garanties afin qu'elles soient plus concurrentielles dans ce domaine.

La garantie de soumission et la garantie de bonne exécution sont des formes d'assurance qui protègent les organismes d'exécution dans les pays débiteurs contre des soumissions déraisonnables. La garantie de soumission vise à éliminer du processus d'appel d'offres toute entreprise n'ayant pas les capacités requises pour réaliser le projet, tandis que la garantie de bonne exécution sert à garantir que l'entreprise retenue exécute toutes les exigences du marché.

La plupart des garanties de soumission varient entre 1 et 5 % de la valeur du marché, tandis que les garanties de bonne exécution sont plus coûteuses (entre 5 et 10 % de la valeur du marché).

### Adressez-vous à votre banque

Les entreprises peuvent obtenir ces garanties à des coûts raisonnables, surtout si, en plus de bien connaître le domaine financier et d'avoir un savoir-faire en gestion générale, elles entretiennent des liens solides avec une banque commerciale.

Bien que le coût d'une garantie de soumission ou d'une garantie de bonne exécution varie considérablement, selon

l'entreprise et le marché en question, il semble qu'il soit possible d'obtenir une garantie d'un million de dollars, par exemple, à un coût se situant entre 0,5 et 2,5 %.

Cette fourchette donne aux banques commerciales canadiennes beaucoup de latitude pour déterminer le coût d'une garantie de soumission ou d'une garantie de bonne exécution. Elles fondent leurs calculs sur les risques que comporte toute occasion d'affaires à l'étranger, notamment sur les plans politique et commercial.

Le risque politique résulte de divers facteurs tels que la stabilité du régime gouvernemental, la disponibilité d'une monnaie nationale fiable et le degré de corruption sur le marché local. Le risque commercial, lui, est essentiellement déterminé au moyen d'une analyse des forces et des faiblesses du soumissionnaire, plus particulièrement de son bilan, du cours de ses actions, de la rotation de ses stocks et de ses capacités en gestion. Il n'est donc pas étonnant que plus le risque (ou le risque perçu) est élevé aux yeux de la banque commerciale, plus le coût des garanties sera élevé pour l'entreprise.

### Les mécanismes de soutien

Pour les exportateurs canadiens qui doivent assumer le coût d'une garantie de soumission et d'une garantie de bonne exécution pour des projets financés par la Banque mondiale, la Société pour l'expansion des exportations (SEE), la Corporation commerciale canadienne (CCC) et le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) sont d'un appui inestimable.

La SEE offre deux programmes qui permettent de réduire les risques politiques que doivent assumer les petites entreprises qui exportent vers de nouveaux marchés. D'une part, « l'assurance-caution de bonne fin » protège contre les pertes en cas d'appel d'une caution émise par l'emprunteur. D'autre part, la « garantie-caution de bonne fin » offre aux banques commerciales canadiennes une couverture totale sur toute garantie émise au nom de leurs clients. Dans des cas très rares, la SEE peut émettre elle-même la garantie.

La CCC peut réduire les risques commerciaux que doivent assumer les banques canadiennes en partageant ses

Voir page 7 — Aide financière

## IFInet : taillez-vous une part du marché des IFI

Sur le site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/ifinet>), vous trouverez IFInet, qui a pour objet de vous aider à accroître vos chances de succès dans la poursuite d'occasions d'affaires offertes par les institutions financières internationales (IFI). Ce site vous permet d'avoir accès à des renseignements sur les projets financés par les IFI et sur ceux que réalisent des entreprises d'experts-conseils canadiens pour les IFI, à une liste des projets de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et à des guides d'affaires pour les exportateurs. Aussi n'oubliez pas de consulter la nouvelle page « Projets d'investissement internationaux ».